N° D2025_03_21

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 7 MARS 2025

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

-

Vu la délibération de délégation de pouvoirs données à M. le Président par le Conseil Communautaire du 17/07/2020, visée en Préfecture le 30/07/2020 ;

- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MAZET, Vice-Président en date du 23.03.2021 ;

- Vu les articles L. 2124-3 et R.2124-3 du Code de la commande publique relatifs à la procédure avec négociation ;

- Vu l'avis d'appel public de candidatures lancé le 13/02/2025 relatif à l'accord-cadre à bons de commandes pourtant sur le transport routier de personnes et comprenant 18 lots;

- Vu le rapport d'analyse des candidatures du 07/03/2025 ;

- Attendu qu'il appartient au Pouvoir Adjudicateur d'arrêter la liste des candidats admis à remettre une offre;

DÉCIDONS

Article 1 :

La liste des candidats admis à remettre une offre pour la consultation « Transport routier de personnes » qui fixait au 06 mars 2025 à 11h la date limite de réception des candidatures est arrêtée comme suit :

Lot(s)	Désignation	Candidats admis à présenter une offre
01	Réseau bus urbain Gap - Ligne 5 "Pôle Universitaire - Les Emeyères" (toute l'année)	- Autocars Jacob
02	Réseau bus urbain Gap - Ligne 3 "Les Prés - Romette" (toute l'année)	- SCAL
03	Réseau bus urbain Gap - Ligne 6 "Châteauvieux/Abadous - Tournefave" - TF : vacances scolaires - TC : ponctuellement en période scolaire	-SCAL
04	Réseau bus urbain Gap - Ligne 2 "Molines - Les Gontiers" (pendant 9 semaines l'été)	- SCAL
05	Réseau régulier Agglo - Ligne 30 "La Freissinouse - Pelleautier - Gap"	- Transports sabatier

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca, 13002 Marseille) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

	(toute l'année)	
06	Réseau régulier Agglo - Ligne 100 "La Saulce - Tallard - Gap" (période scolaire)	- Autocars Jacob
07	Secteur Sud Agglo- 17 lignes (Barcillonnette, Châteauvieux, Curbans, Fouillouse, Lardier&Valença, La Saulce, Tallard, Vitrolles) - Ligne régulière 100 La Saulce - Tallard - Gap (vacances scolaires) - Ligne régulière 103 Tallard (toute l'année) - 15 ligne : 101, 124, 133, 102, 122, 130, 132, 104, 123, 131, 125, 134, 138, 126, 105	- Autocars Jacob
08	Secteur Neffes - Sigoyer - Gap : 5 lignes - Ligne régulière 31 Neffes - Gap (toute l'année) - 4 lignes en période scolaire : 60, 120, 135 et 136	- Transports sabatier
09	Secteur Gap et Jarjayes- 8 lignes - 8 lignes en période scolaire : 50, 52, 56, 59, 62, 63, 113 et 121	- Carretour Voyages
10	Secteur Gap- 6 lignes - 4 lignes en période scolaire : 51, 55, 57, 58 - 2 lignes de navettes saisonnières : 73 et 75	- SCAL
11	Secteur Piémont de Céüze- 3 lignes (Sigoyer, Pelleautier, La Freissinouse) - 3 lignes en période scolaire : 111, 112 et 139	- Société des autocars Pinet
12	Secteur Gap Sud- 2 lignes - 2 lignes en période scolaire : 54 et 114	- Groupement Autocars Jacob et SCAL
13	Secteur Gap - Fontreyne - Ligne 74 (période scolaire)	- Carretour Voyages
14	Secteur de Claret- 1 ligne - Ligne 137 (période scolaire)	- Transports sabatier - Grimaud
15	Taxibus Gap - 10 lignes de taxibus (toute l'année) Gap	- Transports sabatier
16	Réseau bus urbain Gap - Ligne 4 "Tokoro - St Jean" (toute l'année - déclenchement Schéma Directeur Mobilité)	- SCAL
17	Réseau bus urbain Gap - Ligne 8 "Les Grandes Terres - Chatelard" (toute l'année - déclenchement Schéma Directeur Mobilité)	- SCAL
18	Réseau bus urbain Gap - Ligne 15 "La Source - Bonneval - Centre-Ville" (toute l'année - déclenchement Schéma Directeur Mobilité)	- SCAL

L'envoi du Dossier de Consultation des Entreprises pour la phase des offres aura lieu en mars 2025.

Article 2 :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca, 13002 Marseille) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 7 mars 2025

Le Vice-président

Jérôme MAZET

Transmis en Préfecture le : 12/03/25
Publié ou notifié le : 12/03/25

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca, 13002 Marseille) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

S²LO

Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**D2025_03_21**
Objet :	**Agrément des candidatures - PN Transport**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-07 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-200067825-20250307-D2025_03_21-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20250307-D2025_03_21-AI-1-1_0.xml	text/xml	864 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_3955.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20250307-D2025_03_21-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	57.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 mars 2025 à 16h04min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 mars 2025 à 16h04min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 mars 2025 à 16h04min31s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 mars 2025 à 16h05min47s	Reçu par le MI le 2025-03-12